

**COMMUNE DE L'HOPITAL DU GROSBOIS**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2023**

Secrétaire de séance : M. CHANUT Eric.

Le Compte-rendu de la séance du jeudi 6 juillet est approuvé à l'unanimité.

**1/ Démission d'un Conseiller Municipal :**

Comme expliqué dans le dernier compte-rendu de Conseil, Mme ALBER Sonia, récemment nommée au poste d'ATSEM pour l'École, a remis officiellement sa démission de Conseillère Municipale avant le 29 août conformément à l'Article L231 du Code Électoral, les deux fonctions étant incompatibles.

Le Conseil Municipal se compose désormais de 14 membres.

**2/ Urbanisme**

- Permis de construire de M. BOUNY Sébastien : construction d'une maison d'habitation rue du Bas des Champs ;
- Certificat d'urbanisme de Mme COLIN Brigitte : cession de parcelle en terrain à bâtir rue des Quatre Vents ;
- Déclaration préalable de Mme ROBERT Catherine : division de parcelle rue de la Fromagerie ;
- Déclaration préalable de M. KOLLY Gabriel : transformation maison d'habitation en Maison d'Assistants Maternelles (MAM) ;
- Déclaration préalable de M. CONCET Davy : réalisation d'un mur de soutènement + clôture au 42 Grande Rue ;
- Déclaration préalable de M. MADER Alain : pose panneaux photovoltaïques au 10b rue du Sabotier ;
- Déclaration préalable de M. CONCET Antoine : remplacement fenêtres + porte fenêtres au 60 Grande Rue ;
- Déclaration préalable de M. LABAYS Didier : remplacement volet + porte de garage au 1 rue du Pré Vert.

Avis favorables du Conseil pour l'ensemble de ces dossiers.

**3/ CCLL : Groupement commande pour signalétique sentiers de randonnées**

Lors du dernier Conseil Municipal, il a été approuvé le groupement de commande au niveau de la CCLL pour la rénovation de la signalétique des sentiers de randonnées. Le coût pour la Commune sera de 422,30 euros pour les 2 panneaux concernés sur une partie de la boucle passant dans la Commune.

**4/ Point sur la rentrée scolaire**

Mme CUCHOT Sylvie fait un point de situation de la rentrée :

le nombre d'élèves pour l'année 2023/2024 est de 71 répartis comme suit :

29 en maternelle dans la classe de Mme BOURGEOIS (11 en Petite Section, 11 en Moyenne Section et 7 en Grande Section) ;

23 en CP / CE1 et CE2 dans la classe de Mme DHOTE ;  
19 en CM1 /CM2 dans la classe de Mme PERROT.

La rentrée s'est déroulée sans problème particulier.

#### **5/ Retour sur la réunion Commune / Familles Rurales (Fonctionnement de la Micro-crèche et du Péricolaire)**

Pour donner suite aux rumeurs de fermeture de la Micro-crèche les mercredis, une réunion a été initiée ce mardi 5 septembre entre Familles Rurales et la Commune pour clarifier la situation.

Familles Rurales a bien évoqué cette possibilité en précisant que rien n'a été acté mais invoque le très faible taux de remplissage le mercredi : présence de 4 enfants seulement, impliquant un encadrement de 3 personnes. Cette possibilité n'étant pas envisageable pour la Commune des solutions devront être trouvées par les 2 parties afin de ne pas pénaliser les familles de la Commune.

#### **6/ Expertise judiciaire LABACCI + hall SNCF commandée par le Tribunal Administratif de Besançon (à la demande de la commune)**

Une expertise judiciaire a été réalisée le 6 septembre 2023 pour les 2 sites, il en résulte :  
HALL SNCF :

Mise en demeure pour effectuer des travaux de rénovation et mise en place un périmètre de sécurité étanche avec une interdiction totale d'accès.

MAISON LABBACCI :

L'expert n'a pu accéder qu'à 1 appartement sur 4 prévus. En l'absence du propriétaire, il n'a pas été possible de se rendre dans les parties communes (y compris les combles) pour vérifier l'état de la structure et de la charpente. Le propriétaire doit impérativement consulter un cabinet d'ingénieurs qualifiés et spécialisés pour vérifier l'état des structures porteuses du bâtiment et en particulier : la charpente bois, la couverture, les dalles au plancher et les escaliers d'accès aux logements du premier étage.

#### **7/ Sécurité trottoir Grande Rue**

Une demande de devis va être lancée pour la construction d'un mur de soutènement le long de la propriété Faivre suite à l'effondrement du trottoir.

#### **8/ Parc MOUROT / CAUE**

Une réunion de travail se déroulera le 11 octobre 2023 en présence de personnels de l'Urbanisme ainsi que d'Architectes Paysagistes sur l'aménagement du parc.

#### **9/ Comice 2024**

Le comice prévu sur la Commune en 2024 n'aura finalement pas lieu. En effet, à cette période est prévue la finale Nationale et Européenne des Labours. L'organisation des Terres de Jim 2024, finale Nationale et Européenne des Labours, revient aux Jeunes Agriculteurs du Doubs (JA25). Pour accueillir les plus de 100 000 visiteurs envisagés à proximité des grands axes de circulation, c'est la Région de Mamirolle qui serait pressentie avec un Comice important pour l'occasion.

## 10/ Questions diverses

➤ Sécurité : Il est rappelé aux Parents d'Élèves de ne pas se garer devant l'École pour déposer leurs enfants.

➤ Fermeture du réseau cuivre téléphonique :

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre Pays, au travers de grands chantiers pour apporter l'Internet fixe à Très Haut Débit partout sur le territoire. Dans ce cadre, la fermeture du réseau cuivre est programmée pour janvier 2027 pour notre Commune (voir document joint).

➤ Communication : Application **IntraMuros** :

Après plus d'un an d'utilisation, elle s'avère très utile et appréciée par les habitants de la Commune comme ceux de la CCLL et vous êtes de plus en plus nombreux à la télécharger. Nous ne pouvons que vous conseiller de le faire.

Pour rappel, avec IntraMuros, la CCLL a souhaité mettre à votre disposition un outil de communication facile et rapide qui peut également servir de **moyen d'alerte**.

Vous y trouvez toutes les informations : votre commune et celles qui forment leur bassin de vie. L'application mobile IntraMuros est mutualisée. Elle permet aux Communes et aux Intercommunalités d'envoyer des alertes, de diffuser de l'information sur le smartphone des administrés, et de leur proposer des services dématérialisés.

Ainsi, le but de cette application est d'être informé des derniers événements (en particulier de la Commune).

Par contre, et pour rappel, les publications qui sont exclues sont les suivantes :

- Publications ne présentant pas un intérêt communal affirmé
- Publications d'ordre privé (cela peut concerner par exemple la disparition de son animal domestique ...)
- Publications à caractère purement commercial et publicitaire
- Publications à caractère politique, syndical ou religieux.

Cette application est complémentaire à l'autre mode de communication de la Commune, notre site Internet : <https://lhospitaldugrosbois.fr/fr/>

Le secrétaire,



CHANUT Eric

Le Maire,



GRENIER Jean-Claude

## **La fermeture du réseau cuivre**

Le réseau historique a d'abord permis d'apporter aux français le téléphone fixe, le fax, la télématique avec le minitel, puis ensuite internet (ADSL, SDSL, VDSL) et la télévision partout dans l'Hexagone. Le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire, priorisé par le gouvernement à travers le **Plan France Très Haut Débit**, et l'accélération de l'adoption de la fibre par les français depuis la crise sanitaire, ont rendu l'arrêt du réseau historique (téléphone fixe et internet sur xDSL) d'Orange possible. La fermeture du cuivre est un projet déjà amorcé qui concerne tous les opérateurs et devrait aboutir à horizon 2030.

### **L'arrêt du cuivre est un mouvement déjà engagé et inéluctable pour 4 raisons :**

#### **Raison sociétale**

Les usages évoluent et s'accélèrent. Demain le cuivre ne pourra plus répondre aux besoins grandissants des clients (débits / usages gourmands).

#### **Raison technique**

Le déploiement du réseau fibre initié il y a plus de 10 ans est en pleine accélération et assurera une couverture nationale d'ici fin 2025. La fibre est la technologie la plus robuste et la plus performante.

#### **Raison économique**

Le réseau cuivre se vide de ses utilisateurs au fur et à mesure du déploiement du réseau fibre. Conserver indéfiniment deux réseaux fixes en France et maintenir deux réseaux de technologies différentes, chacun assurant une couverture nationale est un non-sens économique.

#### **Raison environnementale**

Un réseau fibre 3 fois moins énergétique que le réseau cuivre. Michel COMBOT, Délégué Général de la Fédération Française des Télécoms (FFT) le dit : ...la bascule vers la fibre réduira la facture environnementale du réseau : elle consomme 0,5 watt par ligne, plus de trois fois moins que l'ADSL (1,8 watt).

#### ***C'est donc une page de l'histoire qui va se tourner :***

Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau cuivre va s'arrêter progressivement d'ici à 2030. Pour approfondir le sujet, n'hésitez pas à consulter le site de la Fédération Française des Télécoms (FFT) sur la fin du réseau cuivre.

## Comment cela va-t-il se passer ?

La fermeture du réseau cuivre va se faire progressivement par zone géographique – lots de communes - chaque année. Tous les opérateurs vont accompagner leurs clients dans cette transition vers la fibre optique ou une solution alternative. C'est pourquoi Orange tient à informer au mieux sur ces changements et à rester disponible pour soutenir ses clients dans leurs démarches. 2026 va être une année charnière où plus aucun opérateur ne pourra vendre à ses clients une offre sur réseau cuivre, de l'abonnement téléphonique aux abonnements internet. À horizon 2030, les connexions cuivre ne devraient plus exister en France.

## Calendrier :

Phase de transition

Phase de fermeture industrielle

de  
2020  
à 2023

Des expérimentations  
sur 7 communes avant la  
généralisation

Lévis-Saint-Nom puis Gemelle,  
Vivier-au-Court, Vigne-aux-Bois,  
Issancourt-et-Rumel, Provin et  
Voisins-le-Bretonneux

de  
2023  
à 2025

Une première phase  
de transition  
Chaque année, des  
communes seront fermées  
au cuivre définitivement

de  
2026 à  
2030

Une deuxième phase  
de fermeture.  
Chaque année, une  
volumétrie plus importante de  
communes seront fermées  
définitivement au cuivre

Tout le monde est concerné, que vous déteniez une offre chez Orange ou un autre opérateur. Quand vous ferez partie d'un lot de communes, votre opérateur se mettra en contact avec vous pour vous expliquer les modalités à suivre. Pour autant, vous pouvez anticiper cette fermeture inéluctable, et d'ores et déjà vous rapprocher de votre opérateur pour être accompagné dans cette transition. Vous êtes client Orange ? Découvrez ce que ça change pour vous.

**C'est dans ce contexte que notre Commune est présélectionnée à la fermeture du réseau cuivre dont la date de fermeture technique interviendrait en janvier 2027. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.**

***Pour tout explication complémentaire, suivez le lien ci-dessous :***

**<https://reseaux.orange.fr/nos-reseaux/modernisation-des-reseaux/evolution-de-la-telephonie-fixe-et-internet>**